

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 DÉCEMBRE 2017

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille dix-sept, le 14 décembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 8 décembre 2017, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire, M. Nicolas SANSU.

Légal	En exercice	Présents	Pouvoirs	Absent(s)
35	35	28	6	1

Secrétaire de séance : Corinne OLLIVIER

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 octobre 2017.
- Installation de Madame Marie RUIVO suite à la démission de Madame Karine CHÊNE.

N°	Libellé	Rapporteur
249	Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	Le Maire
250	Assemblées – Désignation d'un nouvel Adjoint au Maire	Le Maire
251	Assemblées – Modification des représentants dans les commissions municipales permanentes	Le Maire
252	Finances – Budget principal de la Ville – décision modificative n°3 et reprise de provisions – exercice 2017	Le Maire
253	Finances – Budget annexe du Théâtre Mac-Nab – décision modificative n°3 – exercice 2017	Le Maire

N°	Libellé	Rapporteur
254	Finances – Budget annexe Foire et Salons – décision modificative n°2 – exercice 2017	Le Maire
255	Finances – Budget annexe Lotissement – décision modificative n° 1 – exercice 2017	Le Maire
256	Finances – Autorisation d’engager de liquider et de mandater des dépenses d’investissement avant l’adoption des budgets primitifs 2018 Ville : budget principal et budgets annexes ; budgets de la Régie de l’eau potable et de l’assainissement collectif	Le Maire
257	Finances – Versement d’une avance de trésorerie par la Ville à la Régie pour les budgets de l’eau et de l’assainissement collectif et modalités de remboursement	Le Maire
258	Finances – Versement d’une avance de trésorerie par la Ville à la Caisse des écoles et modalités de remboursement	Le Maire
259	Finances – Avance de trésorerie au GIP – Centre de santé	Le Maire
260	Finances – Budget principal de la Ville – admission en non valeur - créances irrécouvrables, créances éteintes et reprise de provisions	Le Maire
261	Finances – Budget annexe Foire et Salons – produits irrécouvrables – admission en non valeur	Le Maire
262	Finances – Budget Ville – Régie de recettes piscine municipale – demande de remise gracieuse	Le Maire
263	Finances – Option d’assujettissement à la TVA « Vierzon fête Noël »	Le Maire
264	Finances – Service public d’assainissement non collectif (SPANC) de la ville de Vierzon – transfert de compétences à la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry	Le Maire
265	Finances – Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry – approbation du rapport de la Commission locale d’évaluation des transferts de charge (CLETC)	Le Maire
266	Direction Générale – Modification des statuts de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry – ajout de la compétence « création d’une maison des services au public »	Le Maire
267	Direction Générale – Évolution de la compétence « Aménagement de l’espace pour la conduite d’actions d’intérêt communautaire » en incluant la gestion, l’entretien et le fonctionnement de l’auberge de jeunesse de Vierzon - modification de l’intérêt communautaire	Le Maire
268	Direction Générale – Compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales » - définition de l’intérêt communautaire	Le Maire
269	Direction générale – Fonds de soutien à l’investissement public local – rénovation des bâtiments communaux	Le Maire
270	Ressources humaines – Personnel territorial – modification du tableau des effectifs	Le Maire

N°	Libellé	Rapporteur
271	Associations – Attribution d’une subvention de fonctionnement à diverses associations	Le Maire
272	Affaires scolaires – Scolarisation hors commune de résidence – participation de la Ville aux frais de scolarisation sollicitées par les communes de Bourges et de Mehun sur Yèvre pour l’année scolaire 2016/2017	Marie-Hélène BODIN
273	Affaires scolaires – Projet de mobilité de l’enseignement scolaire au titre du programme ERASMUS +	Marie-Hélène BODIN
274	Enfance – Convention relative à la prestation de service unique pour l’accueil du jeune enfant 2017 avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA)	Marie-Hélène BODIN
275	Enfance – Renouvellement du contrat enfance jeunesse 2017/2020 avec la Caisse d’Allocations Familiales du Cher Territoire Vierzon-Sologne-Berry	Marie-Hélène BODIN
276	Urbanisme – Classement dans le domaine public communal – emprise de voiries – divers secteurs	Franck MICHOUX
277	Urbanisme – Acquisition de la parcelle cadastrée CD 165 lieudit Le Tabalou appartenant aux conjoints BODIN/CROU	Franck MICHOUX
278	Urbanisme – Acquisition de la parcelle cadastrée AH 334 appartenant à la SCI Habault Immobilier – Lotissement Les Grattejots	Franck MICHOUX
279	Urbanisme – Avis sur l’aliénation d’un logement par la S.A France Loire – 15 square Jacques Duclos	Franck MICHOUX
280	Urbanisme – Cession par la Ville à l’Office Public de l’Habitat du Cher d’une portion de la parcelle BN 16 – 3 rue de la Convention	Franck MICHOUX
281	Urbanisme – Mise à jour du linéaire des voies de la commune de Vierzon	Franck MICHOUX
282	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Service de l’eau potable – exercice 2017 – décision modificative n°2	Jill GAUCHER
283	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Service de l’eau potable – mise à jour du schéma de distribution d’eau potable	Jill GAUCHER
284	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Service de l’assainissement collectif des eaux usées – mise à jour du schéma directeur d’assainissement des eaux usées	Jill GAUCHER
285	Régie municipale de l’eau et l’assainissement – versement d’une subvention au Centre Communal d’Action Sociale	Jill GAUCHER
286	Centre Technique Municipal – Réseau d’éclairage public – convention de servitude d’éclairage – Rue Paul Lafargue	Jill GAUCHER
287	Direction Générale – Désignation des membres du Groupement d’Intérêt Public (GIP) – Centre de santé	Élisabeth HOVASSE-PRÉLY

N°	Libellé	Rapporteur
288	Développement durable – Modification des statuts du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval (SIAVAA) suite à la prise de la compétence GEMAPI	Djamila KAOUES
289	Développement durable – Adhésion au syndicat intercommunal d'aménagement de la Loire et de ses affluents (SICALA) du Cher	Djamila KAOUES
290	Développement durable – Adhésion de la Communauté de communes « FOREZ-EST » à l'établissement Public Loire	Djamila KAOUES
291	Sports – Aide à l'emploi associatif – attribution d'une subvention à des associations sportives	Fabien BERNAGOUT
292	Sports – Avance de subvention de fonctionnement 2018 aux associations sportives des S.A.V.Rugby et Vierzon Football Club	Fabien BERNAGOUT
293	Sports – Autorisation de signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Le golf de la Picardière »	Fabien BERNAGOUT
294	Finances – Présentation du rapport d'activités de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry pour l'exercice 2016	François DUMON
295	Motion – Trains à attribuer à la ligne ferroviaire Paris-Limoges-Toulouse (POLT)	Fabrice TRIPEAU

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 octobre 2017

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/249 ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur l'acceptation des indemnités perçues ou à percevoir, des demandes de subventions, la réalisation d'un contrat de prêt, la rétrocession d'une concession et divers marchés

17/250 ASSEMBLÉES – DÉSIGNATION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de maintenir le nombre des adjoints au maire à 10,
- de désigner Madame Solange MION comme nouvelle adjointe au maire déléguée au personnel municipal située au 10ème rang dans le tableau des adjoints,
- d'appliquer les mêmes montants des indemnités de fonction d'adjoint pour la nouvelle adjointe au maire déléguée.

ADOPTÉ PAR :

22 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER.

3 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir M. MASSICARD).

6 Abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

3 Abstentions par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/251 ASSEMBLÉES – MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de modifier la composition des sept commissions municipales permanentes comme suit :

Commission Finances, Politiques contractuelles et Personnel

Liste " Tous pour Vierzon, Vierzon pour tous "

1. M. DUPIN
2. M. CRINI
3. M. DUMON
4. M. MICHOUX
5. Mme MION
6. M. SANDRIER

Liste " Pour les Vierzonnais"

7. M. PIFFAULT
8. M. MORILLON

Liste " Vierzon Bleu Marine"

9. M. BOURDIN

Commission Action sociale, Solidarité et Santé

Liste " Tous pour Vierzon, Vierzon pour tous "

1. Mme HOVASSE-PRELY
2. M. FOURNIE
3. M. LECHELON
4. Mme BODIN
5. Mme GAUCHER
6. Mme MILLERIOUX
7. M . DUPIN

Liste " Pour les Vierzonnais"

8. M. ROUSSEAU
9. M. MERLE

Liste " Vierzon Bleu Marine"

10. Mme RAIMBAULT

Commission Aménagement Urbain – Commerce – Travaux – Patrimoine et Environnement

Liste " Tous pour Vierzon, Vierzon pour tous "

1. M. MICHOUX
2. Mme KAOUES
3. M. MASSICARD
4. M. DUMON
5. M. DUGUET
6. Mme CHAPPUIS
7. M. LECHELON

Liste " Pour les Vierzonnais"

8. M. TESSIER
9. M. KURNAZ

Liste " Vierzon Bleu Marine"

10. M. BOURDIN

Commission Petite Enfance – Enfance - Jeunesse et Education

Liste " Tous pour Vierzon, Vierzon pour tous "

1. Mme BODIN
2. M. COUTURIER
3. Mme LAFFONT
4. Mme FERRAS
5. Mme KAOUES
6. M. BERNAGOUT
7. Mme OLLIVIER

Liste " Pour les Vierzonnais"

8. Mme GRISON
9. M. ROUSSEAU

Liste " Vierzon Bleu Marine"

10. Mme RAIMBAULT

Commission Culture – Sport – Vie Associative – Jumelages et coopération décentralisée

Liste " Tous pour Vierzon, Vierzon pour tous "

1. M. COUTURIER
2. M. BERNAGOUT
3. Mme MION
4. Mme FERRAS
5. M. TRIPEAU
6. Mme MONTIGNY
7. Mme RUIVO

Liste " Pour les Vierzonnais"

8. M. KURNAZ
9. Mme GRISON

Liste " Vierzon Bleu Marine"

10. Mme BICHLER

Commission Services Publics et au public – Transports – Sécurité

Liste " Tous pour Vierzon, Vierzon pour tous "

1. M. TRIPEAU
2. M. MASSICARD
3. Mme GAUCHER
4. M. FOURNIE
5. M. CRINI
6. Mme OLLIVIER
7. M. SANDRIER

Liste " Pour les Vierzonnais"

8. M. MORILON
9. M. TESSIER

Liste " Vierzon Bleu Marine"

10. Mme BICHLER

Commission Vie Citoyenne – Communication

Liste " Tous pour Vierzon, Vierzon pour tous "

1. Mme MION

2. Mme MONTIGNY
3. Mme LAFFONT
4. Mme MILLERIOUX
5. M. DUGUET
6. Mme CHAPPUIS
7. M. LECHELON

Liste " Pour les Vierzonnais"

8. M. KURNAZ
9. M. MERLE

Liste " Vierzon Bleu Marine"

10. Mme BICHLER

Par ailleurs, il est également proposé au Conseil municipal :

- de modifier la composition de la commission consultative des marchés communaux (droit de place) comme suit :

Liste " Tous pour Vierzon, Vierzon pour tous "

1. M. MASSICARD
2. M. DUMON
3. Mme GAUCHER
4. Mme RUIVO

Liste " Pour les Vierzonnais"

5. M. KURNAZ

D'autre part, il est également proposé au Conseil municipal :

- de modifier la représentation de la Ville au sein des organismes suivants comme suit :

- Syndicat Départemental d'Énergie du Cher SDE 18 :
Titulaires : M.LÉCHELON
Mme GAUCHER
M. CRINI

Suppléante : Mme FERRAS
- Caisse des Écoles : Mme BODIN
Mme RUIVO
- Régie Inter Quartier C2S Services :
M. FOURNIÉ
Mme OLLIVIER
- Foyer d'accueil médicalisé et maison d'accueil spécialisée (FAMAS) :
M. FOURNIÉ
Mme OLLIVIER
- Chorale Municipale Vierzonnaise Marcel Balichon :
M. COUTURIER
Mme MION

- Conseil d'école maternelle Bourgneuf :
Mme MILLERIOUX
- Conseil d'école élémentaire de Bourgneuf :
Mme RUIVO

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. COUTURIER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/252 FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – DÉCISION MODIFICATIVE N°3 ET REPRISES DE PROVISIONS – EXERCICE 2017

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n° 3 et les reprises de provisions du budget principal de la Ville pour l'exercice 2017,
- d'approuver le montant définitif de 8 444 312,80 € de l'attribution de compensation pour la ville de Vierzon pour l'année 2017.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER.

4 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir M. MASSICARD), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT).

6 Abstentions : M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

3 Abstentions par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON),

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/253 FINANCES – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB – DÉCISION MODIFICATIVE N°3 – EXERCICE 2017

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n°3 du budget annexe du Théâtre Mac-Nab pour l'exercice 2017.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/254 FINANCES – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS – DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – EXERCICE 2017

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n°2 du budget annexe foire et salons pour l'exercice 2017.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/255 FINANCES – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2017

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe lotissement pour l'exercice 2017.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/256 FINANCES – AUTORISATION D'ENGAGER DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2018 VILLE : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES ; BUDGETS DE LA RÉGIE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire, en 2018, à engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement, dans la limite maximum de 25 % des dépenses ouvertes au budget 2017 précitées (décisions modificatives de décembre non comprises), non incluses dans les opérations votées en AP/CP et hors remboursement en capital de la dette.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/257 FINANCES – VERSEMENT D'UNE AVANCE DE TRÉSORERIE PAR LA VILLE À LA RÉGIE POUR LES BUDGETS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'accorder une avance de trésorerie de 800.000,00 € au budget de l'eau et de 800.000,00 € au budget de l'assainissement collectif,
- de verser ces avances de trésorerie au fur et à mesure des besoins de fonctionnement de la régie de l'eau et de l'assainissement,
- de recouvrer le montant de ces avances avant le 31 décembre 2018.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/258 FINANCES – VERSEMENT D'UNE AVANCE DE TRÉSORERIE PAR LA VILLE À LA CAISSE DES ÉCOLES ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'accorder à la Caisse des Écoles une avance de trésorerie d'un montant maximal de 120.000,00 € pour l'année 2018,
- de verser cette avance au fur et à mesure des besoins de trésorerie de la Caisse des Écoles,
- de recouvrer le montant de cette avance en fonction des versements effectués par l'A.C.S.E. à la Caisse des Écoles, de la subvention allouée, et ce avant le 31 décembre 2018.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/259 FINANCES – AVANCE DE TRESORERIE AU GIP – CENTRE DE SANTÉ

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser une avance de trésorerie à hauteur de 250 000 € et de dire que cette avance sera remboursée à la ville à compter du troisième exercice budgétaire de fonctionnement,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à venir avec le futur GIP une fois celui-ci constitué.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/260 FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – ADMISSION EN NON VALEUR – CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES, CRÉANCES ÉTEINTES ET REPRISE DE PROVISIONS

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'admettre les créances irrécouvrables et les créances éteintes représentant un montant total de 9 148,23 €,
- de procéder à la reprise des provisions constituées à cet effet à hauteur de 9 148,23 € à l'article 7817 sous-fonction 01,
- d'imputer les opérations comptables des créances éteintes déclarées à l'article 6542 pour 3 805,86 € et des créances irrécouvrables à l'article 6541 pour 5 342,37 € sous-fonction 01.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/261 FINANCES – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'admettre en non valeur la créance représentant un montant de 1 541,88 € TTC,
- d'imputer l'opération comptable correspondante à l'article 6541.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/262 FINANCES – RÉGIE DE RECETTES PISCINE MUNICIPALE – DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'accorder la remise gracieuse au régisseur titulaire de la régie de recettes de la piscine municipale,
- de prendre en charge la somme de 3 825,30 € afin d'apurer le déficit de la régie de recettes, à l'article 6718, sous-fonction 413.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/263 FINANCES – OPTION D’ASSUJETTISSEMENT À LA TVA « VIERZON FÊTE NOËL »

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'opter pour l'assujettissement à la TVA pour les dépenses et recettes concernant la manifestation « Vierzon fête Noël ».

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/264 FINANCES – SERVICE PUBLIC D’ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) DE LA VILLE DE VIERZON – TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le transfert de la compétence « Service Public d’Assainissement Non Collectif » (SPANC) à la Communauté de communes « Vierzon-Sologne-Berry ».

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/265 FINANCES – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY – APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGE (CLETC)

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le transfert de la compétence de l'aire de camping-cars de Vierzon à la Communauté de communes « Vierzon-Sologne-Berry ».

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/266 DIRECTION GÉNÉRALE – MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY – AJOUT DE LA COMPÉTENCE « CRÉATION D'UNE MAISON DES SERVICES AU PUBLIC »

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la prise de compétence optionnelle « création et gestion d'une Maison des Services au Public » par la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry à compter du 1^{er} janvier 2018,

- de notifier la présente délibération à la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry.

ADOPTÉ PAR

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/267 DIRECTION GÉNÉRALE – ÉVOLUTION DE LA COMPÉTENCE « AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE POUR LA CONDUITE D' ACTIONS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE » EN INCLUANT LA GESTION, L'ENTRETIEN ET LE FONCTIONNEMENT DE L'AUBERGE DE JEUNESSE DE VIERZON – MODIFICATION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de modifier l'intérêt communautaire de la compétence « aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire » en y ajoutant :
 - Aménagement, entretien et gestion de l'Auberge de Jeunesse de Vierzon,
- de notifier la présente délibération à la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/268 DIRECTION GÉNÉRALE – COMPÉTENCE « POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET SOUTIEN AUX ACTIVITÉS COMMERCIALES » - DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de modifier la délibération n° DEL 17/57 du 30 mars 2017, comme suit :
 - L'études de faisabilité, montage, animation et suivi de tous dispositifs en faveur du commerce,
 - favoriser le maintien et le développement du commerce local en améliorant l'image et l'attractivité de leurs points de vente,
 - encourager la mise en place d'une dynamique d'animation commerciale collective du commerce local,
 - soutien, organisation et promotion d'évènements et d'animations à vocation commerciale.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/269 DIRECTION GÉNÉRALE – FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL – RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de solliciter ce fonds au titre de l'année 2018 pour trois opérations (1ère tranche),
 - École élémentaire Bourgneuf,
 - Rénovation de l'ancienne poste,
 - Réhabilitation de locaux pour le conservatoire de musique.
- d'arrêter le montant de chacune des ces opérations,
- d'approuver le plan de financement ci-annexé,
- de solliciter le fonds d'investissement à hauteur de 862 608 €,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/270 RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la modification du tableau des effectifs.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/271 ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À DIVERSES ASSOCIATIONS

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

- . 140 € à l'association Fédération des Associations Algériennes du Cher,
- . 750 € à l'association Mouvement Français du Planning Familial,
- . 950 € à l'association AFADO 18,
- . 1 000 € au Comité des Fêtes de Vierzon Villages,
- . 1 000 € à l'association Vierzon I déal Poker,
- . 1 200 € à l'association Happyfit,
- . 2 000 € à l'association Les Amis du Musée de Vierzon,
- . 1 730 € à l'association Foyer Sainte-Marcelle pour lui permettre de couvrir les frais correspondants aux charges locatives et plus particulièrement aux dépenses d'énergie du local que la Ville met à la disposition de l'association depuis le 1er décembre 2010, d'une superficie de 200 m², au rez-de-chaussée d'un immeuble appartenant à la Ville, situé au 10, rue Anatole France, afin qu'elle puisse y tenir ses activités dans de bonnes conditions.

- d'imputer les dépenses d'un montant total de 8 770 € sur les crédits ouverts au budget 2017, article 6574.

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention avec l'association Les Amis du Musée de Vierzon.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

6 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU).

1 non participation au vote : M. MORILLON.

1 non participation au vote par mandat : M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/272 AFFAIRES SCOLAIRES – SCOLARISATION HORS COMMUNE DE RÉSIDENCE – PARTICIPATION DE LA VILLE AUX FRAIS DE SCOLARISATION SOLLICITÉES PAR LES COMMUNES DE BOURGES ET MEHUN SUR YÈVRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017

Rapporteur : Marie Hélène BODIN

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de fixer à 648,51 € la participation de la ville de Vierzon aux frais de scolarisation des trois enfants scolarisés sur la ville de Bourges durant l'année scolaire 2016-2017,

- de fixer à 300,00 € la participation de la ville de Vierzon aux frais de scolarisation d'un enfant scolarisé sur la commune de Mehun sur Yèvre durant l'année scolaire 2016-2017,

- d'imputer les dépenses correspondantes au budget, fonction/sous-fonction 22 article 65753.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/273 AFFAIRES SCOLAIRES – PROJET DE MOBILITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE AU TITRE DU PROGRAMME ERASMUS +

Rapporteur : Marie Hélène BODIN

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser la Ville à être structure support du projet de mobilité de l'enseignement scolaire Erasmus+, pour les écoles maternelle Parmentier et élémentaires André Luberne et Fay B, au titre de l'année scolaire 2018-2019,
- d'autoriser, le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer la convention à intervenir entre la Ville et l'Agence ERASMUS+ France, pour préciser notamment les conditions financières du projet de mobilité de l'enseignement scolaire au titre du programme Erasmus+, ainsi que tous les documents afférents à l'encaissement de la subvention et à son reversement aux enseignantes concernées sur justificatifs, et sous réserve de la validation du projet par l'Agence,
- d'imputer les recettes et les dépenses correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/274 ENFANCE – CONVENTION RELATIVE À LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT 2017 AVEC LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

Rapporteur : Marie-Hélène BODIN

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer la nouvelle convention avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA), relative à la prestation de service unique (PSU) pour l'accueil du jeune enfant ainsi que tous documents afférents.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/275 ENFANCE – RENOUELEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2017/2020 AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER TERRITOIRE VIERZON-SOLOGNE-BERRY

Rapporteur : Marie-Hélène BODIN

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer le renouvellement du contrat Enfance Jeunesse ainsi que tous documents y afférents.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/276 URBANISME – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL – EMPRISES DE VOIRIE – DIVERS SECTEURS

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le classement dans le domaine public communal des parcelles privées communales non bâties cadastrées CK 117 et CZ 307,

- de prononcer le transfert de ces parcelles dans le domaine public communal, éteint, par lui-même et à dater de ce jour, tous droits réels et personnels existants sur les biens transférés,

- de publier et enregistrer la présente délibération du Conseil municipal au Service de Publicité Foncière de Bourges.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION,

Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/277 URBANISME – ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTRÉE CD 165 LIEUDIT LE TABALOU APPARTENANT AUX CONSORTS BODIN/CROU

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'acquérir la parcelle cadastrée section CD n° 165, pour 806 m², sise lieudit Le Tabalou, moyennant le prix global net vendeur de 1 €,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction-sous fonction 824 article 2111.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/278 URBANISME – ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTRÉE AH 334 APPARTENANT À LA SCI HABAUT IMMOBILIER – LOTISSEMENT LES GRATTEJOTS

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'acquérir la parcelle cadastrée section AH n° 334, pour 1 298 m², sise lieudit Les Grattejots Est, moyennant le prix global net vendeur de 10 000 €,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction-sous fonction 824 article 2111.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/279 URBANISME – AVIS SUR L'ALIÉNATION D'UN LOGEMENT PAR LA S.A FRANCE LOIRE – 15 SQUARE JACQUES DUCLOS

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis favorable sur la vente du pavillon situé 15 square Jacques Duclos (cadastré EN 247) par la S.A France Loire.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/280 URBANISME – CESSION PAR LA VILLE À L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CHER D'UNE PORTION DE LA PARCELLE BN 16 – 3 RUE DE LA CONVENTION

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de céder, à l'OPH du Cher, une partie de la parcelle communale d'environ 1 050 m² cadastrée BN 16 située 3 rue de la Convention à Vierzon, moyennant le prix net vendeur de 70 000 €,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,

- de recouvrer la recette correspondante au chapitre 024.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/281 URBANISME – MISE À JOUR DU LINÉAIRE DES VOIES DE LA COMMUNE DE VIERZON

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le tableau de classement des voiries communales.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/282 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – EXERCICE 2017 – DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n°2 du service de l'eau potable de l'exercice 2017.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/283 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – MISE À JOUR DU SCHÉMA DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'acter la mise à jour et le suivi du schéma de distribution d'eau potable dans le cadre du système d'information géographique de la Régie des Eaux.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/284 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'acter la mise à jour et le suivi du schéma directeur d'assainissement des eaux usées dans le cadre du système d'information géographique de la Régie de l'Assainissement collectif des eaux usées.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à

M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : *Mme RAIMBAULT.*

17/285 RÉGIE MUNICIPALE DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'allouer une subvention de 35 000,00 €, au CCAS afin d'aider les personnes en difficulté pour payer leurs factures de consommation d'eau potable et/ou de traitement des eaux usées relatives à l'année 2017,
- d'imputer la dépense correspondante au budget annexe eau potable article 6743 pour 17 500,00 € et au budget annexe de l'assainissement article 6743 pour 17 500,00 €.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : *M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.*

7 voix Pour par mandat : *M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).*

1 absente : *Mme RAIMBAULT.*

17/286 CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL – RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – CONVENTION DE SERVITUDE D'ÉCLAIRAGE – RUE PAUL LAFARGUE

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de servitude d'éclairage avec les propriétaires concernés au profit de la ville de Vierzon visant à reconnaître l'existence des ancrages et des supports des appareils d'éclairage ainsi que des câbles électriques s'y rattachant sur la façade des immeubles et à définir les conditions de leur entretien, réfection ou suppression,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire à signer ladite convention passée entre la Ville et ces propriétaires pour toute la durée de l'exploitation de l'ouvrage.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : *M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.*

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/287 DIRECTION GÉNÉRALE – DÉSIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) – CENTRE DE SANTÉ

Rapporteur : Élisabeth HOVASSE-PRÉLY

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de désigner Mesdames Élisabeth HOVASSE-PRÉLY, Jill GAUCHER et Messieurs Nicolas SANSU, Philippe FOURNIÉ, Jean-Claude LÉCHELON et Jean ROUSSEAU comme membres pour siéger au Conseil d'administration.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/288 DÉVELOPPEMENT DURABLE – MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE L'ARNON AVAL (SIAVAA) SUITE À LA PRISE DE LA COMPÉTENCE GEMAPI

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la modification statutaire du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval,

- de notifier la présente délibération au Président du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/289 DÉVELOPPEMENT DURABLE – ADHÉSION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT DE LA LOIRE ET DE SES AFFLUENTS (SICALA) DU CHER

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'adhérer au SICALA du Cher.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/290 DÉVELOPPEMENT DURABLE – ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « FOREZ-EST » À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'accepter l'adhésion de la Communauté de Communes « Forez-Est » à l'Établissement public Loire.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/291 SPORTS – AIDE À L'EMPLOI ASSOCIATIF – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Rapporteur : Fabien BERNAGOUT

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de verser, à différentes associations sportives, une subvention, au titre de l'aide à l'emploi associatif, d'un montant global de 3 900,00 € pour la période de septembre à décembre 2017, suivant la répartition ci-après :

CAJO Basket	420,00 €
Cercle d'Escrime Vierzonnais	330,00 €
Églantine Vierzon Handball	1 080,00 €
Vierzon Football Club	750,00 €
Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey	780,00 €
S.A.V. Rugby	210,00 €
USV Basket	330,00 €

- d'approuver les avenants n° 2, avec les associations " Églantine Vierzon Handball " et " Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey " ayant déjà perçu, en 2017, des subventions dont le montant est supérieur à 23 000 €,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer lesdits avenants,

- d'imputer ces dépenses sur les crédits ouverts au budget primitif 2017, fonction/sous-fonction 40, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/292 SPORTS – AVANCE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2018 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DES S.A.V.RUGBY ET VIERZON FOOTBALL CLUB

Rapporteur : Fabien BERNAGOUT

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer à l'association des " S.A.V. Rugby " une avance sur la subvention de fonctionnement 2018, d'un montant de 30 000 €,
- d'attribuer à l'association " Vierzon Football Club " une avance sur la subvention de fonctionnement 2018, d'un montant de 42 000 €,
- d'approuver les avenants n° 2, avec les associations des " S.A.V. Rugby " et " Vierzon Football Club " ayant déjà perçu, en 2017, une subvention dont le montant est supérieur à 23 000 €,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer lesdits avenants,
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget primitif 2017, fonction/sous-fonction 40, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/293 SPORTS – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION « LE GOLF DE LA PICARDIÈRE »

Rapporteur : Fabien BERNAGOUT

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention d'objectifs et de moyens passée entre la ville de Vierzon et l'association golf de la Picardière,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/294 FINANCES – PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY POUR L'EXERCICE 2016

Rapporteur : François DUMON

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de débattre sur le rapport d'activités de la communauté de communes « Vierzon-Sologne-Berry ».

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT, (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir à M. MASSICARD), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 absente : Mme RAIMBAULT.

17/295 MOTION – TRAINS À ATTRIBUER À LA LIGNE FERROVIAIRE PARIS-LIMOGES-TOULOUSE (POLT)

Rapporteur : Fabrice TRIPEAU

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de demander à Madame la Ministre des Transports d'accorder la priorité à l'axe POLT pour la livraison des premiers trains nouveaux, et cela dès 2022,
- d'apporter une contribution à hauteur de 200 euros (montant défini selon la strate démographique de la Ville) pour financer l'étude que va lancer l'association « Urgence Ligne POLT »,
- d'imputer cette dépense sur les crédits qui seront ouverts au budget primitif 2018, article 6218.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER.

7 voix Pour par mandat : Mme KAOUES (donne pouvoir à Mme BODIN), Mme LAFFONT (donne pouvoir à M. FOURNIÉ), Mme MILLÉRIOUX (donne pouvoir M. MASSICARD), M. COUTURIER (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. ROUSSEAU), M. PIFFAULT (donne pouvoir à M. MORILLON).

1 non participation au vote : M. SANDRIER.

1 absente : Mme RAIMBAULT.

Fait à VIERZON, le 15 décembre 2017

Le Maire,



Nicolas SANSU